

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

En vertu de changements législatifs apportés par le projet de loi 122 visant à faire reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs, je vous fais le présent rapport des faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2017 de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine. J'aborderai ainsi les points suivants :

- 1- Les actifs financiers
- 2- Le passif financier
- 3- Les avoirs des contribuables
- 4- Le rapport financier
- 5- L'évaluation de la Municipalité
- 6- La conclusion

Au début de la présente année, la situation financière était la suivante :

1. ACTIF FINANCIER

L'actif financier constitué de l'avoir en banque, des différents comptes et des débiteurs totalisait la somme de 257 321 \$ au 31 décembre 2017. Les immobilisations, quant à elles, totalisaient la somme de 1 874 055 \$.

2. Passif financier

Le passif, soit les emprunts temporaires, les créditeurs et frais encourus, les revenus reportés et ainsi que les versements exigibles sur la dette à long terme se chiffraient à 73 422 \$ au 31 décembre 2017. La Municipalité est libre de dettes depuis le début de l'année en cours.

3. AVOIR DES CONTRIBUABLES

Au chapitre de l'avoir des contribuables, nous retrouvons, au 31 décembre 2017, un surplus accumulé non affecté de 187 618 \$, un surplus affecté de 80 000 \$, des réserves financières et fonds réservés de 11 616 \$, des montants à pourvoir dans le futur ainsi que de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme de 1 874 055 \$.

Le surplus affecté provient de l'excédent de l'année 2016 que le Conseil municipal a décidé de verser dans l'Édifice Albert-Boulianne avec la réfection de la façade et de la fenestration arrière

Édifice municipal Albert-Boulianne

308, rue Leclerc, Baie-Sainte-Catherine, GOT 1A0









Téléphone: 418-620-5020

Télécopieur: 418-620-5021

du bâtiment ainsi qu'un montant de 25 000 \$ pour financer la part du milieu dans le projet municipal *Petit Chemin Fleuve & Fjord*.

La Municipalité a terminé l'année financière 2017 avec un surplus de 29 362 \$ sur un budget total de 520 198 \$.

4. RAPPORT FINANCIER

M. Benoît Côté, comptable agrée a effectué l'audit pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2017 conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, s'assurant par ce procédé que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative.

À son avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine au 31 décembre 2017.

Quelques recommandations ont toutefois été faites pour améliorer les pratiques comptables et la saine gestion des deniers publics de la Municipalité.

5. <u>ÉVALUATION</u>

Un sommaire du rôle d'évaluation a été déposé le 3 novembre 2017 et notre valeur foncière est présentement de 25 406 200 \$. Nous sommes présentement dans la première année du rôle d'évaluation actuel et un nouveau sera déposé pour 2021.

6. Conclusion

En mon nom, celui du Conseil municipal et en celui de tous les citoyens de notre Municipalité, je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont accordé du temps pour la vie communautaire du village. Vous êtes le ciment de notre communauté et pour cela, vous avez toute notre gratitude.

Je tiens également à remercier sincèrement tous les employés municipaux qui ont œuvré sans relâche et avec un grand dévouement pour que nous, le Conseil municipal, puissions travailler pour vous les citoyens. Nos priorités demeurent une saine gestion de l'argent et des biens communautaires ainsi qu'être efficace et à l'écoute des besoins de la population. En terminant, je vous signale que nous prévoyons un rapport financier équilibré pour l'année en cours.

Monsieur Donald Kenny

Maire

Édifice municipal Albert-Boulianne

308, rue Leclerc, Baie-Sainte-Catherine, GOT 1A0

www.baiestecatherine.com





